



RCS : LAVAL

Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00010

Numéro SIREN : 817 579 659

Nom ou dénomination : A.PRO CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 11/05/2017 sous le numéro de dépôt 1441

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

CS 415 (12 allée de la Chartrie)
53004 LAVAL CEDEX
TEL: 02 43 59 70 80 - FAX : 02 43 58 15 67
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

A.PRO CONSEIL

43b rue des Chênes
53940 Saint-Berthevin

V/REF :

N/REF : 2016 B 10 / 2017-B-1441

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LAVAL certifie qu'il a reçu le 26/04/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Concernant la société

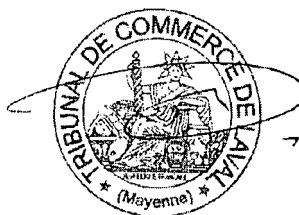
A.PRO CONSEIL
Société à responsabilité limitée
43b rue des Chênes
53940 Saint-Berthevin

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-1441 le 11/05/2017

R.C.S. LAVAL 817 579 659 (2016 B 10)

Fait à LAVAL le 11/05/2017,

Le Greffier



SARL A.PRO CONSEIL

43b rue des Chênes
53940 SAINT BERTHEVIN

COMPTES ANNUELS

Du 07/12/2015 au 31/12/2016

certifié par le gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'certifié par le gérant'.

BILAN ACTIF

	Exercice du 07/12/15 au 31/12/16			Du au
	Valeur brute	Amort. prov.	Valeur nette	
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Fonds commercial, droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes versés				
Immobilisations incorporelles				
Terrains et aménagements				
Constructions				
Installations techniques et matériels				
Agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes versés				
Immobilisations corporelles				
Parts sociales, titres de participations	504 000		504 000	
Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	504 000		504 000	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	504 000		504 000	
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Stocks et en cours				
Avances et acomptes fournisseurs				
Clients et comptes rattachés	5 662		5 662	
Autres créances	261		261	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Créances	5 923		5 923	
Valeurs mobilières de placement				
Banque	62 432		62 432	
Caisse				
Disponibilités et V.M.P	62 432		62 432	
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	68 355		68 355	
Charges à répartir				
Autres régularisations				
TOTAL ACTIF	572 355		572 355	
- Droit au bail : - Immobilisations financières à moins d'un an : - Créances à plus d'un an : Engagement Crédit-Bail - Immobilier : - Mobilier :				

BILAN PASSIF

	Du 07/12/15 au 31/12/16	Du au
Capital social (dont versé) Ecart de réévaluation Réserves légales Réserves diverses Report à nouveau	504 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE	51 137	
Subventions d'investissement Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	555 137	
Autres fonds propres Provisions pour risques et charges		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Banques Emprunts court terme Autres emprunts et dettes Associés Associés - Compte courant bloqué Dettes financières Avances et acomptes clients Fournisseurs et comptes rattachés Dettes sociales Dettes fiscales Fournisseurs d'immobilisations Autres dettes d'exploitation Dettes d'exploitation et diverses Produits constatés d'avance	10 5 441 5 451 1 566 7 892 2 309 11 767	
TOTAL DETTES	17 218	
Autres régularisations		
TOTAL PASSIF	572 355	
Dont dettes : - A plus d'un an : - A moins d'un an : 17 218		

COMPTE DE RESULTAT

	Du 07/12/15 au 31/12/16 (13 mois)	Du au (mois)	Variation (13/)
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	56 641		56 641
Produits des activités annexes			
Montant net du chiffre d'affaires	56 641		56 641
dont à l'exportation et intra-communautaire			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	7 858		7 858
Autres produits	1		1
Total des produits d'exploitation	64 501		64 501
Achats de marchandises			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats	49		49
Charges externes	14 099		14 099
Contribution économique territoriale	149		149
Impôts et taxes	437		437
Salaires et traitements	27 150		27 150
Charges sociales sur salaires	9 105		9 105
Rémunérations associés dirigeants			
Dotations aux amortissements sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges	7		7
Total des charges d'exploitation	50 996		50 996
RESULTAT D'EXPLOITATION	13 504		13 504

COMPTE DE RESULTAT

	Du 07/12/15 au 31/12/16 (13 mois)	Du au (mois)	Variation (13/)
Produits financiers et produits assimilés	40 000		40 000
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits financiers	40 000		40 000
Dotations aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés	267		267
Total des charges financières	267		267
RESULTAT FINANCIER	39 733		39 733
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	53 238		53 238
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transfert de charges			
Total des produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	53		53
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles	53		53
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 53		- 53
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices et IFA	2 048		2 048
TOTAL DES PRODUITS	104 501		104 501
TOTAL DES CHARGES	53 364		53 364
BENEFICE ou PERTE	51 137		51 137
Quote-part de résultat s/ opération fait en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supporté ou bénéfice transféré			

ANNEXES COMPTABLES

1) FAITS CARACTÉRISTIQUES, PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION, COMPARABILITÉ DES COMPTES

– Faits caractéristiques de l'exercice

La société A.PRO CONSEIL clôture son premier exercice comptable avec une durée d'exercice de près de 13 mois. La société A.PRO CONSEIL a été constituée par apport des titres de la SARL A.PRO HYGIENE en décembre 2015.

– Événements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est apparu depuis la clôture de cet exercice.

– Principes et conventions générales

Les règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels
- le règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2015-06
- la loi n° 83.353 du 30 avril 1983
- le décret n° 2001757 du 30 décembre 2005 modifiant le décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles & corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escompte de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur la durée d'utilisation des biens (sauf lorsque la durée d'usage est maintenue quand cela est autorisé par la réglementation), soit selon le mode linéaire, soit selon le mode dégressif :

- Installations générales : 10 ans
- Matériel industriel : 3 à 7 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans

Un amortissement dérogatoire peut être constaté pour maintenir l'avantage fiscal lié aux durées d'usage. Cet amortissement dérogatoire correspond à la différence entre l'amortissement comptable (durée de vie prévue) et fiscal (durée d'usage).

En ce qui concerne l'application des règlements relatifs et aux amortissements et dépréciations, il n'a pas été détecté de composants significatifs ou de composants pouvant avoir un impact significatif.

Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat ou d'apport hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Dans le cadre de la constitution du groupe de sociétés, les frais d'acquisition des titres des filiales sont activés et étalés sur une durée de 5 ans (amortissement dérogatoire).

Stocks

Les stocks sont évalués suivant le coût d'acquisition. La valeur brute des marchandises et approvisionnement comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Aucun stock n'est constaté à la clôture des comptes au 31/12/2016.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

– Dérogations

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalé.

– Permanence ou changement des méthodes

Aucun changement de méthode d'évaluation ou de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

– Informations générales complémentaires

Sur l'exercice un crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) d'un montant de 1 586 euros a été comptabilisé au crédit du compte 649 "produit d'impôt CICE".

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet , Il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

2) NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

– Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur début exercice	Augmentation ou virement	Diminutions	Valeur fin exercice
Titres de participation	0	504 000	0	504 000
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	504 000	0	504 000
TOTAL	0	504 000	0	504 000

– Tableau des provisions

Aucune provision n'est à mentionner au 31/12/2016.

– Tableau des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	504 000	0	504 000
Clients et comptes rattachés	5 662	5 662	0
Etat	261	261	0
TOTAUX	509 923	5 923	504 000

– Tableau des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts bancaires et dettes assimilées	10	10	0	0
Associés	5 441	5 441	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	1 566	1 566	0	0
Dettes sociales	7 892	7 892	0	0
Etat	2 309	2 309	0	0
TOTAUX	17 218	17 218	0	0

– Détail des charges constatées d'avance

Aucune charge constatée par avance n'a été comptabilisée.

– Détail des produits constatés d'avance

Aucun produit constaté par avance n'a été comptabilisé.

– Détail des produits à recevoir

Aucun produit à recevoir n'a été comptabilisé.

– Détail des charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 566
Dettes fiscales et sociales	1 289
Autres dettes	267
Total des charges à payer	3 132

3) NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

– Transferts de charges d'exploitation

Les transferts de charges d'exploitation s'élèvent à 7 858 euros et correspondent aux seuls débours sur frais portés à la charge de la filiale de la SARL A.PRO CONSEIL.

– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Résultat courant	53 238 €
Résultat exceptionnel	-53 €
Impôt sur les bénéfices	-2 048 €
Résultat comptable	51 137 €

– Effectif

La société emploie une employée affectée à la réalisation des prestations d'assistance et commerciales auprès de la filiale de la SARL A.PRO CONSEIL.

4) COMPOSITION DU CAPITAL

Catégorie de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Début	Créés	Remboursés	Fin
Parts sociales	100 €	5040	0	0	5 040

5) FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination	Capital Capitaux propres	Quote-part détenue (%)	Val.brute titres Val.nette titres	Chiffre d'affaires Résultat
SARL A PRO HYGIENE	30 000	100	504 000	1 903 231
Siren : 484 856 000	398 437		504 000	61 178

SARL A.PRO CONSEIL

au capital de 504 000 euros

Siège Social : 43b rue des Chênes

53940 SAINT BERTHEVIN

817 579 659 RCS LAVAL

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 24 AVRIL 2017
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

RESOLUTION N°2 : AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter, conformément aux dispositions statutaires, le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 51 136,59 euros de la manière suivante :

- 2 752,59 € au compte « Réserve légale »
- 48 384 € en dividendes, soit 9,60 € par part

Les dividendes seront inscrits au crédit des comptes courants respectifs des associés à compter du 1er juillet 2017.

La distribution de dividendes au profit des associés personnes physiques suppose les conséquences fiscales et sociales suivantes :

	Monsieur ADAM Emmanuel	Madame ADAM Isabelle
Dividendes bruts taxables	33 869 €	14 515 €
Dividendes éligibles à l'abattement de 40%	oui	oui
Dispense prélèvement acompte	Non	Non
Montant acompte d'impôt de 21%	7 112 €	3 048 €
Dividendes soumis au RSI	0 €	0 €
Dividendes soumis aux contributions de 15,50%	33 869 €	14 515 €
Prélèvements sociaux	5 250 €	2 250 €
Dividendes nets à percevoir	21 507 €	9 217 €

Compte tenu de la situation fiscale des associés, un prélèvement d'acompte d'impôt sur le revenu sera retenu à la source par la société pour un montant total de 10 160 euros.

La société acquittera les prélèvements sociaux au taux de 15,5% sur la base des dividendes qui ne sont pas soumis aux cotisations sociales en vertu de l'article L.131-6 du code de Sécurité Sociale.

Ce dividende peut ouvrir droit au profit des associés personnes physiques à l'abattement de 40% calculé sur la totalité de son montant et imposé au barème progressif.

L'assemblée générale précise que l'exercice clos au 31 décembre 2016 étant son premier exercice, il n'a pu être distribué des dividendes antérieurement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme par la gérance.

